**La question des salaires.**

Depuis 1982, les revenus des enseignant.es ont perdu 20%. Dans les autres catégories de personnels exceptés les personnels de direction (+10%) et les inspecteurs (+20%), la tendance à la baisse des revenus est la même. Détails dans l’article du café péda [ICI](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/09/11092019Article637037834734421219.aspx).

L’un des enjeux actuels est d’obtenir des augmentations de salaires significatives pour les personnels enseignant.es mais aussi pour les autres catégories de personnels dont les revenus sont plus faibles (personnels administratifs, santé et sociaux, techniciens de laboratoire…)

**La CGT Educ’action revendique +400 euros pour tout le monde tout de suite.**

Dans les années 80, le ministre Savary avait posé sur la table des hausses de salaires des enseignant.es en échange de transformations du métier. A l’époque, les personnels s’étaient mobilisés et la Fédération de l’Education Nationale avait répondu à peu près en ces termes *« d’abord, tu craches les hausses de salaires et ensuite on verra pour les missions ».* Ce qui s’est passé. Et les changements de missions sont passés à la trappe.

Cette anecdote est importante en ces temps où notre ministre compte utiliser le prétexte de la réforme des retraites pour négocier une transformation complète de nos carrières en échange d’hypothétiques hausses de salaires. Pour rappel, lors du discours de Rodez, Macron avait expliqué qu’il ne pourrait augmenter les enseignant.es parce que cela représentait 10 milliards d’euros. Aujourd’hui, Blanquer nous promet 10 milliards d’euros d’ici 2027 mais on ne sait pas bien si ce sera en primes ou en salaires et pour qui… (c’est bizarre ça fait pile la fin d’un second quinquennat). Pour plus de détails, un article du café pédagogique [ICI](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/12/30122019Article637132897996984066.aspx).

Morceau choisi :

*« Rappelons que le gouvernement actuel, qui parle beaucoup depuis 2 ans de revaloriser les enseignants, n'a même pas été capable de respecter le calendrier des accords PPCR qui exigeaient des enveloppes beaucoup plus modestes. Et que le rapport Cap 22, vivement soutenu par le gouvernement, veut une baisse de la masse salariale de l'Etat pas son augmentation... »*

****

**Quelles missions pour les enseignant.es… et pour l’Ecole ?**

Un article du café pédagogique (en version intégrale [ICI](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/12/30122019Article637132897996984066.aspx)) souligne :

*Ce n'est pas un mystère car ces mesures sont déjà passées dans les lois Blanquer et de transformation de la fonction publique ou ont été rappelées à Nancy : formation obligatoire sur 5 journées de congé, annualisation des services, contrôle étroit des enseignants par des personnels de direction ayant des pouvoirs renforcés d'affectation et de rémunération, personnalisation de la durée du travail, heures de présence dans les établissements notamment pour faire les remplacements, réunions d'équipe ajoutées à l'emploi du temps...*

*On comprend qu'il ne s'agit pas seulement de conditions de travail. C'est une nouvelle culture professionnelle que le gouvernement veut imposer sur un modèle top down. Une culture directement importée des pays anglo-saxons qui fera passer les enseignants de l'estrade du professeur à l'open space du salarié contractuel.*

 Cette « proposition » de changement de nos carrières aura des conséquences : plus de pression, plus de travail, plus de mise en concurrence entre nous. Ce modèle « directement importé des pays anglo-saxons » promet-il au moins une amélioration de l’efficacité de notre système ? Non :

* Les « pays anglo-saxons » en question sont plus inégalitaires, leurs « performances » ne progressent plus voire régressent et certains pays reviennent sur leur modèle scolaire. Beaucoup d’informations dans divers numéros du Monde diplomatique :
1. La Volte-face d’une ministre américaine de l’Education (évaluation des élèves et des établissements, « libre-choix » des familles…) – 2010 – Diane Ravitch
2. Qui a (vraiment) droit à l’Education (comparaison internationale avec analyse et cartes) – 2012 – Piotr Malewski
3. Privatisation de l’Ecole, le fiasco suédois – 2018 – Violette Goarant
4. « Au nom de la liberté de choix » (en Suède encore) – 2018 – Violette Goarant
* En France, ce modèle scolaire autant que les pratiques pédagogiques qui vont avec sont portées depuis 20 ans (bien que de façon moins agressive). Or, depuis 20 ans, les résultats scolaires des élèves ne progressent plus et les inégalités scolaires s’accroissent de nouveau. (Voir Alain Beitone, « Le système scolaire en France, enjeux et perspectives 2018 : les défis de l’égalité », 2018, Fondation Gabriel Péri).

A ce projet qui ne promet ni progrès pour les élèves, ni épanouissement au travail pour les personnels, proposons en un autre :

1 – Nous laisser nous concentrer sur le cœur de notre métier : les apprentissages des élèves et leur réussite.

2 – La nécessité de moyens supplémentaires réels : baisse significative des effectifs, réduction de la taille des établissements, adaptation des équipements aux besoins des personnels et des élèves, temps de concertation intégré dans le service, des moyens de remplacement.

3 – Une Confiance réelle dans les personnels et les équipes : réaffirmons notre liberté pédagogique et notre liberté d’organisation de concertation entre catégories de personnels, notamment sociaux et de santé.

4 – La pérennisation de nos emplois et la sécurisation des parcours des personnels : titularisation des personnels précaires, ouverture de postes aux concours, renforcement de la formation initiale et continue…

5 – Construction d’un système scolaire unifié et qui refuse la mise en concurrence : une école primaire de proximité, un collège vraiment unique, construction progressive d’un lycée unique, libre accès à l’université, passage d’une évaluation qui classe à une évaluation qui corrige, politique d’Education Prioritaire ambitieuse et articulée à la politique de la ville et de l’aménagement urbain.

****

**La bataille des services publics :**

Une société qui progresse est une société qui investit dans ses services publics :

Une politique de transport ambitieuse permet de réduire l’utilisation de moyens de transports individuels (et donc la pollution) et favorise la mobilité (donc accès aux infrastructures scolaires, culturelles, déplacements favorisant le retour à l’emploi des personnes les plus isolé.es…). C’est donc un enjeu écologique, social et économique. Pourtant, la Région PACA réduit les lignes ferroviaires et les horaires des trains, la ville de Marseille et la Métropole n’engagent pas de politique de transports publics pour désenclaver les zones les plus pauvres du département, l’Etat démantèle la SNCF, privatise des lignes…

Une politique de Santé ambitieuse réduit les inégalités face à la mort (entre les riches et les pauvres), améliore la santé des travailleurs et donc leur efficacité ; la prévention permet d’éviter des maladies ultérieures et donc non seulement les risques (mort, dépendance, rééducation…) mais aussi des frais importants liés à des interventions plus importantes. Une politique hospitalière et de santé a donc aussi un intérêt social, environnemental et écologique. Pourtant, la politique d’austérité dans la santé réduit ses moyens ; la politique des partenariats public privé dans le milieu médical, en se développant, a entrainé une explosion des dépenses d’entretien facturées par le « partenaire privé » au détriment d’autres dépenses ; la surcharge de travail entrainant des arrêts maladie des personnels hospitaliers et leur souffrance au travail pèse sur les patients.

**Pourquoi ?** Ce n’est pas une simple question de « réduction des dépenses » : On peut voir qu’une partie des dépenses publiques sont gonflées par des délégations à des entreprises privées, notamment dans le cadre des PPP (partenariats Public Privé) comme l’illustre l’exemple britannique dans cet [article de mediapart](https://blogs.mediapart.fr/cecilia-gondard/blog/181119/les-chiffres-scandaleux-des-partenariats-public-prive-ppp-britanniques-i), ou comme l’a montré la désastreuse tentative de PPP pour les écoles de Marseille, les frais d’entretien des 34 écoles PPP prévues devant s’élever au montant actuel de l’entretien des 444 écoles marseillaises. Projet pour l’instant à l’arrêt grâce à la mobilisation citoyenne. Tous les détails sur le site [www.marseille-contre-les-ppp.fr](http://www.marseille-contre-les-ppp.fr)

**C’est donc bien un modèle alternatif qu’il nous faut : Un véritable projet national et local de services publics financés et gérés dans le secteur public.**

Quelques exemples qui marchent :

* Les transports gratuits, vers une extension ? (quand les échos ([article du 20 mars 2018](https://www.lesechos.fr/2018/03/ces-villes-ou-les-transports-en-commun-sont-gratuits-987068)) soulignent l’intérêt des transports gratuits)
* Renationalisation de certaines autoroutes espagnoles
* Les cheminots britanniques ont lancé en novembre un mouvement de grève pour la renationalisation de leurs chemins de fer.
* En France, le SNEIP-CGT a obtenu la renationalisation de plusieurs écoles et collèges privés.

**Une autre répartition des richesses et un autre modèle de production des richesses.**

Voilà quelques éléments factuels concernant la répartition du patrimoine :

*Selon l’INSEE, les 10 % les plus fortunés possèdent en moyenne 1 250 000 euros de patrimoine, alors que la moitié des ménages ont moins de 158 000 euros de patrimoine (dettes non déduites). Le 1 % le mieux doté a en moyenne 4,1 millions d’euros. Jusqu’aux 99 %, la fortune est constituée majoritairement de biens immobiliers. Au sein du 1 % du sommet, on trouve à peu près un tiers d’immobilier, un tiers de placements et un tiers de fortune professionnelle.*

*À 600 000 euros, on est déjà bien loin de la masse de la population, avec un patrimoine deux fois plus élevé que le patrimoine médian des ménages. On dispose d’une jolie somme qui permet de doter solidement enfants et petits-enfants. À 4,1 millions, c’est autre chose : on a enrichi des générations entières de descendants.*

*Le patrimoine [*[*1*](https://www.inegalites.fr/Patrimoine-des-inegalites-demultipliees#nb2-1)*] est réparti de façon beaucoup plus inégale que les revenus. Les 10 % les plus fortunés détiennent près de la moitié du patrimoine en 2015 selon l’Insee. Tout en bas, on a tout simplement rien ou pas grand-chose. Les 10 % les moins fortunés possèdent 0,1 % du total. La moitié des ménages la moins bien dotée ne détient que 8 % de l’ensemble.*

Source : Observatoire des inégalités.

Un graphique montrant l’évolution de la répartition de la valeur ajoutée (en indice) : On constate que l’ensemble des variables suivent à peu près la même évolution… à part les dividendes redistribués qui explosent. Ils sont l’une des explications de l’accroissement des revenus et du patrimoine des plus riches.

